

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 75 (1980)
Heft: 6-fr: Groupements de citoyens

Artikel: Pour les moulins du Col-des-Roches : un "prix Wakker" neuchâtelois
Autor: Graef, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«*Nos monuments d'art et d'histoire*», éditée depuis 1950, elle donne des informations – en un total annuel de 300 à 450 pages – sur l'activité de la Société et sur les problèmes actuels d'histoire de l'art et de protection des monuments.

Son ouvrage le plus répandu est le «*Kunstführer der Schweiz*», qu'on doit à l'initiative de Hans Jenny et dont il existe jusqu'à présent deux tomes (le troisième, relatif aux cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Berne, Jura et Fribourg, est prévu pour 1981).

Fidélité à l'essentiel

L'inventaire des monuments et sites historiques considérés dans leur cadre local, la protection du patrimoine artistique du pays, la recherche historique et l'enseignement sont les objectifs principaux de la SHAS – tâches d'importance nationale en un temps où l'on détruit massivement le patrimoine historique et où la foi en la croissance est souvent sans limites. Dans l'histoire centenaire de la SHAS, ces objectifs sont une *constante*, et le resteront toujours. L'achat d'objets d'art menacés de s'expatrier, le musée d'intérêt national, la protection des monuments historiques sur le plan local, cantonal et fédéral, sont maintenant assumés par des institutions postérieures à la fondation de la Société, afin que sa nef ne soit pas surchargée. Mais la Confédération la soutient par une subvention annuelle, montrant par là qu'elle aussi veille à encourager les efforts au service d'une Suisse diverse, attentive à la qualité de la vie et soucieuse de son authentique héritage; car la Suisse telle que les siècles l'ont faite doit être aujourd'hui énergiquement défendue, si l'on veut qu'elle soit et reste une patrie où il vaille la peine de vivre.

Hans Maurer

Un «*prix Wakker*» neuchâtelois

Pour les moulins du Col-des-Roches

Lors de son assemblée générale d'automne, la section neuchâteloise de la Ligue suisse du patrimoine national a décerné pour la première fois un prix cantonal, sous la forme de 3000 francs, à la Confrérie des meuniers du Col-des-Roches. Ce prix annuel a pour but de mieux mettre en valeur les restaurations exemplaires effectuées dans le canton et les efforts méritoires des autorités, d'un groupement ou d'un particulier.

Depuis juin 1973, six hommes – une quinzaine aujourd'hui – se sont fixé pour tâche la désobstruction puis la mise en valeur de moulins souterrains dont les origines remontent au XVII^e siècle. Pour utiliser au maximum l'énergie fournie par toutes les eaux de la vallée du Locle qui trouvaient autrefois une issue naturelle dans des failles souterraines du Col-des-Roches, le lieutenant Jonas Sandoz, receveur des Montagnes du Comité de Valangin, eut l'idée d'installer dans la perte-grotte des moulins situés sur quatre niveaux. De ces travaux gigantesques, trois cents ans plus tard, on dispose encore d'éléments non négligeables inscrits dans le roc: empreintes de roues de plus de six mètres de haut, amenées d'eau taillées au burin, aqueducs et galeries d'accès aux étages inférieurs qui permettent de parvenir à près de trente-cinq mètres sous terre.

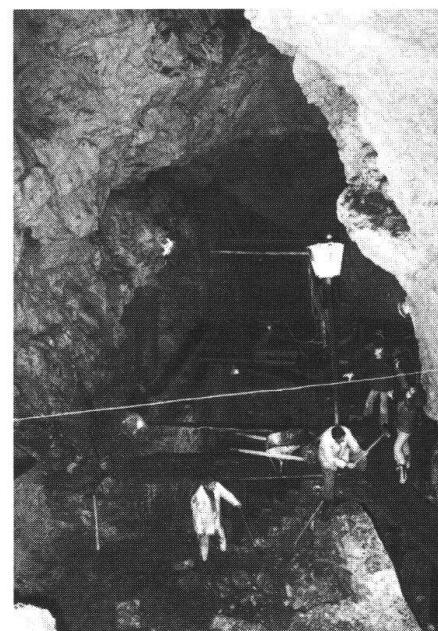
Aussi bien au XVIII^e qu'au XIX^e siècle, des centaines de visiteurs ont tenu à descendre dans «cette merveille de la nature et de l'art», et le conteur danois Andersen, l'auteur de la *Petite Sirène*, visita par deux fois les moulins qu'il décrivit dans l'un de ses romans.

Récupérations bénévoles

Ainsi, depuis bientôt huit ans, une équipe motivée, dévouée, tenace, consacre un soir par semaine à évacuer la boue et les gra-

vats qui obstruent la grande caverne, les puits et les galeries. Après avoir sorti près de cinq mille brouettes de matériaux divers, toujours dans des conditions difficiles, les meuniers du Col-des-Roches entreprennent maintenant la reconstitution des installations primitives grâce à la récupération d'anciens moulins: *le moulin Petitpierre de Noirague, le moulin Daveley de Vaulion, la boulangerie Bolle des Verrières et le grenier Jeanrenaud* qui, démontés minutieusement et préservés ainsi de la démolition, constituent des documents complémentaires de valeur qui viendront enrichir la présenta-

Vue partielle des moulins souterrains du Col-des-Roches pendant le travail d'un groupe d'aides bénévoles (Pressephoto Charlet).



tion d'un *Musée du grain du Haut-Jura* reconstitué dans l'ancien moulin Eberlé, bâtiment adossé à la grotte de Jonas Sandoz.

Mais la section neuchâteloise du Heimatschutz ne se contente pas de décerner des prix aux gens qui protègent notre patrimoine: elle est présente sur le terrain, participant ici à la réfection d'un ancien toit de ferme en bardeaux, là en restaurant avec les techniques anciennes une vieille citerne en pierres sèches – l'une des plus grandes du Jura – qui s'était effondrée. Le printemps prochain, une équipe se chargera de recréer à la chaux les murs du *Grand-Cachot-de-Vent* et entreprendra peut-être la remise en état de l'ancienne *huilerie de Gorgier*. Nous reviendrons en détails sur chacun de ces projets. Nous soutenons de notre mieux la rénovation du vieux *Manège de La Chaux-de-Fonds* qui deviendra un centre artisanal d'horlogerie, nous aidons «Les amis du château des Frêtes» et de nombreux particuliers également.

Aux vendanges...

Pour disposer des fonds nécessaires, nous avons porté nos cotisations à 20 fr. par personne et à 30 fr. par couple. Pour gagner quelques sous et surtout pour nous faire mieux connaître, nous avons tenu un stand à la *Fête des vendanges de Neuchâtel*. Il est alors apparu essentiel pour nous de nous doter d'un nom à consonance plus romande car décidément le «Heimatschutz» est trop souvent considéré par les Neuchâtelois comme une amicale suisse alémanique, quand ce n'est pas comme une société de tir..! Evidemment, ce qui serait le mieux, ce serait d'avoir un seul nom, simple, beau et compréhensible pour toutes les sections de la Suisse romande. A bon entendeur...

Philippe Graef

Colloque interuniversitaire à Neuchâtel:

«Schwyzerdütsch», écran ou lien?

cb. Lors de son 4^{me} colloque, organisé à fin septembre à Neuchâtel, la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée a voulu élargir son public habituel de linguistes en choisissant «un sujet quelque peu provocateur»: «Le Schwyzerdütsch, 5^{me}langue nationale?» L'un des exposés a été présenté par le ministre Gérard Bauer (Peseux) sous le titre «Le Schwyzerdütsch, écran ou lien». Nous le résumons ci-après.

M. Bauer a commencé par souligner que Romands et Alémaniques doivent avoir présentes à l'esprit les *origines différentes de notre pluralisme linguistique*: alors que pour les premiers l'évolution linguistique s'est déroulée de manière unidirectionnelle sous l'influence de la Réforme et de l'extension géographique du français, conduisant à son omniprésence et à la disparition presque complète des patois, pour les seconds, les flux et reflux de l'allemand, enfin l'idéologie expansionniste du nazisme, les ont poussés à maintenir leur identité par la défense de leur particularisme linguistique.

Appel aux Romands...

Aujourd'hui, «les nouvelles et nécessaires osmoses que requiert la revalorisation du fédéralisme, et son adaptation aux conditions nouvelles de vie collective, ne se réaliseront et ne se révéleront efficaces que si nous prêtons une attention fondamentale à nos langues parlées et écrites, dont le *Schwyzerdütsch*, et si nous les comprenons et les possédons mieux qu'aujourd'hui. (...) S'il est raisonnable de le demander au Suisse romand, ce n'est point du tout, comme on le pense ou le dit, du fait que les communautés romandes représentent une minorité démographique, mais c'est bien, me semble-t-il, pour les deux raisons suivantes:

- parce qu'il est dans l'intérêt bien compris du Suisse romand

de se faire mieux comprendre de son compatriote alémanique. Comment pourrait-il mieux y parvenir qu'en parlant ou, tout au moins, en comprenant les dialectes que parlent et affectionnent nos compatriotes?

- parce que le Suisse romand doit se rappeler que l'audience et l'extension contemporaines du Schwyzerdütsch ont représenté dans un proche passé et traduisent aujourd'hui l'affirmation d'une culture, d'une spécificité, d'une originalité, toutes conditions d'une volonté d'indépendance et d'un fédéralisme vivant, à quoi nous ne pouvons qu'applaudir.»

M. Bauer estime que la pratique quotidienne des dialectes alémaniques dans les rencontres confédérales «ne saurait être interprétée comme l'expression d'une quelconque désinvolture à l'égard des Romands; c'est l'expression d'un quant-à-soi parallèle au nôtre, d'une identité complémentaire à la nôtre, c'est somme toute un comportement fédéraliste.»

... et aux Suisses allemands

Mais il place ici une remarque que l'on trouve très rarement, ces temps, dans les discours ou les écrits des personnalités romandes qui prêchent pour l'enseignement du dialecte alémanique: «*Dans le temps même où le Suisse romand doit manifester cette compréhension et se prêter à ce dialogue en s'y préparant par ce*